

JULES VERNE

DISCOURS D'INAUGURATION  
DU CIRQUE MUNICIPAL  
D'AMIENS

23 JUIN 1889

ÉDITION PRÉSENTÉE ET ANNOTÉE  
PAR CLAUDE LEPAGNEZ  
PROFESSEUR AU LYCÉE

---

CENTRE DE DOCUMENTATION  
JULES VERNE - AMIENS

1989

JULES VERNE

DISCOURS D'INAUGURATION  
DU CIRQUE MUNICIPAL  
D'AMIENS

23 JUIN 1889

ÉDITION PRÉSENTÉE ET ANNOTÉE

PAR CLAUDE LEPAGNEZ

PROFESSEUR AU LYCÉE

---

CENTRE DE DOCUMENTATION

JULES VERNE - AMIENS

1989

## PRESENTATION

AMIENS, CITE DE JULES VERNE.

par Claude LEPAGNEZ.

*Né à Nantes en 1828, Jules VERNE, invité par hasard à Amiens pour le mariage de l'un de ses amis, y rencontre, en 1856, une jeune veuve, Honorine de VIANE, qu'il épouse l'année suivante. Il se fixe alors définitivement dans la Somme, d'abord au Crotoy, puis à Amiens, dès 1871.*

*Il habite successivement : 4, boulevard Maignan-Larivière ; 23, boulevard Guyencourt ; 44, boulevard Jules Verne (où il mourut) ; et 2, rue Charles Dubois (actuel Centre de Documentation Jules Verne).*

*Bien avant son élection au Conseil Municipal, le 13 mai 1888, sur la liste du Maire sortant, Frédéric PETIT, il se comporte, non en « homme de lettres », retiré du monde, mais, au contraire, en citoyen actif, parfaitement intégré dans la vie sociale de sa ville d'adoption. C'est pourquoi bon nombre de bâtiments amiénois actuels demeurent encore marqués de sa présence ou de son empreinte.*

*Il prononce ainsi des discours à l'Académie des Sciences, Lettres et Arts, qui tient séance à l'Hôtel des Feuillants (actuel Conseil Général), aux distributions des prix du Lycée de Jeunes Filles, ainsi que des écoles primaires de Saint-Roch et du faubourg de Noyon, à l'Assemblée Générale de la Société d'Horticulture, dont le siège se trouve déjà rue Le Nôtre.*

*Conseiller Municipal, il participe aux séances publiques tenues à l'Hôtel de Ville, aux commissions réunies pour la Bibliothèque, le Musée, la Caisse d'épargne, rue de la République ; le Théâtre, rue des Trois Cailloux ; le Bureau de Bienfaisance, à la Maison Cozette, place Vogel.*

*Il discute, au Conseil Municipal, de l'orientation de la nouvelle église Saint-Rémi et de l'implantation du Monument aux Illustrations picardes, et donne son opinion sur de nombreux points relatifs à l'architecture et à l'urbanisme.*

*Ses funérailles se déroulent en l'église Saint-Martin, son inhumation au cimetière de la Madeleine. Un monument commémoratif, dû également au ciseau d'Albert ROZE, sera érigé ultérieurement dans les Petits Jardins.*

*Comme écrivain, il donne d'Amiens une image objective dans sa Géographie de la France, transposée dans le temps avec Amiens en l'an 2000, dans l'espace pour le secret de Wilhelm Storitz, dans la perspective, lors de 24 minutes en ballon.*

## LES CIRCONSTANCES DE COMPOSITION.

Il importe de remonter à 1845 pour comprendre l'origine de l'actuel Cirque d'Amiens. C'est, en effet, cette année-là que la Foire de la Saint-Jean est transférée de la place René Goblet (alors place Saint-Denis) à la place Longueville, récemment aménagée sur l'ancien bastion.

Or, chaque année, pour le traditionnel spectacle de cirque, y était édifié un bâtiment provisoire en bois, démoli après la manifestation. Mais, cette solution n'était vraiment pas satisfaisante. C'est pourquoi, au Conseil Municipal, et, en particulier lors des séances du 18 février 1864 et du 22 juin 1867, est évoquée la nécessité de construire un cirque permanent « en dur ».

Mais, ces tentatives n'aboutirent qu'à l'inauguration officielle, le 23 juin 1874, d'un autre cirque en bois, bâti par M. Schytte sur les plans de M. Gaudette, qui aurait, lui, la possibilité d'être conservé d'année en année.

Simple palliatif, si bien que M. Carpentier, membre de la Commission Municipale, reprend le projet de cirque « en dur » le 10 août 1877. Démarche renouvelée, l'année suivante, le 15 mai, par MM. Poulle et Vagniez, conseillers municipaux, pour aboutir à la nomination d'une Commission, qui fait racher le bâtiment provisoire par la Ville le 4 octobre 1880 au prix de 6 000 F. et procéder à des travaux de première urgence (délibération du 22 juin 1881). La durée de vie de ce Cirque est estimée à six ou sept ans.

Créée le 23 août 1881, une nouvelle commission étudie jusqu'en 1883, le projet de construction d'un cirque permanent. En attendant, une estrade mobile est aménagée dans le bâtiment existant par décision du 9 juin 1882.

Le 24 mai 1882, Robert Godefroy, conseiller municipal, élu sur la liste de Frédéric Petit dès 1880, intervient dans le sens d'une construction neuve. Né à Amiens en 1851, cet avocat, devenu plus tard haut fonctionnaire, est un ami personnel de Jules Verne, avec qui il entretient des relations étroites (croisières communes, invitations réciproques). C'est lui qui, en 1888, présentera Jules Verne à Frédéric Petit et contribuera ainsi à le faire inscrire sur la liste du maire sortant.

Enfin, le 17 août 1887, Frédéric Petit fait adopter par le Conseil Municipal le projet de construction d'un cirque permanent « en dur » place Longueville, sur les plans d'Emile Ricquier, architecte en chef du département.

Tout va alors très vite : élections municipales obligent !

Les études préliminaires sont effectuées dès novembre de la même année ; les décisions techniques essentielles prises les 29 décembre 1887, 11 janvier et 21 mars 1888. Entretemps, la loi du 27 novembre 1887 avait autorisé la ville à contracter un emprunt de 250 000 F. : Frédéric Petit, sénateur, est intervenu dans ce débat national. Les travaux commencent alors. Les matériaux de l'ancien cirque sont revendus 4 500 F., par délibération du 6 mai 1889. Jules Verne, élu entretemps conseiller municipal le 13 mai 1888, intervient dans le débat préliminaire du 17 avril 1889.

Vice-président de la 4<sup>e</sup> commission, Jules Verne aura la charge de prononcer le discours inaugural, considéré en son temps par l'opposition,

comme une prise de position politique, bien qu'il n'ait en rien participé à la prise de décision initiale, qui date de 1887.

C'est que le nouveau cirque fait l'objet d'une campagne de dénigrement menée par **La Picardie**, journal boulangiste hostile à Frédéric Petit, qui, le 4 juillet 1889, consacre une chanson satirique à l'écrivain, sur l'air de Cadet Roussel : L'homme du jour, M'sieur Jules Verne, sous la plume de Saltarello.

### LA SOIREE INAUGURALE.

L'inauguration du Cirque prend la forme d'un grand concert donné par l'Harmonie d'Amiens, avec le concours des autres sociétés de la ville, et organisé par Jules Gontier, son président, sur le modèle du Festival Gounod, dont l'ampleur et le succès avaient frappé les imaginations, en mai 1888. L'allocution de Jules Verne se situe en première partie, après le troisième morceau.

**Le programme** : très représentatif des goûts du temps (et du lieu), il fait la part belle au répertoire lyrique, surtout moderne et contemporain, malgré l'éclectisme des formules retenues. Le voici, reclassé par ordre chronologique :

- Haydn, Franz-Joseph (1732-1809) : Les Saisons (oratorio, 1801).
- Meyerbeer, Giacomo (1791-1864) : Le Prophète (1849) ; L'Etoile du Nord (1854).
- Mendelssohn-Bartholdy, Félix (1809-1847) : Athalie (musique de scène, 1845).
- Maillart, Louis-Aimé (1817-1871) : Les Dragons de Villars (1856).
- Gounod, Charles (1818-1893) : Sapho (1851) ; La Reine de Saba (1852).
- Saint-Saëns, Camille (1835-1921) : Le timbre d'argent (1877).
- Massenet, Jules (1842-1912) : Le Roi de Lahore (1877).

S'y adjoignent des pièces de musique de chambre de Mendelssohn, déjà cité et de Delphin-Jean Alard, violoniste et compositeur (1815-1888), des airs d'opéras, des chœurs et des chansons comiques.

**Les sociétés** : en 1889, Amiens compte une vingtaine de sociétés civiles d'amateurs et deux phalanges militaires : la musique du 72<sup>e</sup> de ligne et la fanfare du 8<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied. Dans le département de la Somme se dénombrent environ 270 sociétés.

— L'Harmonie, devenue municipale en 1876, est fondée en 1871 à partir de l'ancien corps de musique de la garde nationale, récemment dissoute, par Jules Gontier, président jusqu'en 1906. En novembre 1875, Blanckemann, ancien chef de musique militaire, succéda, pour la direction, à Lacoste et à Casimir Amourdedieu. Il fut remplacé par le pianiste Paul Bulot de 1887 à 1893. L'orchestre comptait 80 musiciens de très haut niveau.

— L'Orphéon (ou : Cercle des Orphéonistes) est une chorale fondée en 1860 par Emile Morel, greffier en chef de la Cour d'Appel et dirigée par Grigny, ancien chef d'orchestre du Théâtre d'Amiens, de 1872 à 1894. A partir de 1863, Auguste Janvier en assume la présidence. Les chœurs comptent 120 chanteurs.

— La société des matinées musicales, présidée par le violoniste Goudroy, organisera, de 1877 à 1901, des concerts de musique de chambre.

— La société symphonique des amateurs (1865-1893) fondée sans doute à partir de la société philharmonique (créée en 1836) est alors présidée par Thorel et dirigée par G. Dottin.

**Les artistes** : le baryton Numa Auguez, ami personnel de Charles Gounod, membre de l'Académie de Musique (Opéra), des concerts Colonne et Lamoureux, est la vedette de la soirée, avec Blanche Deschamps, soprano de l'opéra-comique. Albert Lavignac dit de lui (La Musique et les musiciens, 1895) : « L'un des plus beaux chanteurs d'église... parmi les chanteurs à jamais illustres ».

Quant à Serrassaint, il est appelé par la presse locale : « la perle des chanteurs comiques et la coqueluche du public amiénois ». Le violoniste O. Desaint est si apprécié que l'on déplore ses trop rares apparitions ; il se produit tour à tour en soliste et en duettiste avec Goudroy. Quant au pianiste Paul Bulot, il est à la fois concertiste, accompagnateur et directeur de l'Harmonie.

### L'ACCUEIL DU PUBLIC.

La polémique entretenue par **La Picardie** n'obtint heureusement pas le succès escompté par ses promoteurs !

Ainsi, le soir de l'inauguration, un public « aussi nombreux que choisi », comme l'écrit le journal, se presse-t-il autour de l'estrade décorée et tapissée de velours : 3 000 spectateurs, pour une salle de 3 100 places ! Un triomphe.

Jules Verne se montre éblouissant : son discours, long d'une vingtaine de minutes, semble n'en durer qu'une seule, tant se déploie son talent de conteur et d'orateur. Il est fréquemment interrompu de bravos, et salué à la péroraison, par une salve d'applaudissements.

Il faut souligner que, depuis 1875 il appelait de ses vœux, dans une vision prophétique :

« Un vaste monument de forme hexagonale, avec une superbe entrée. C'était à la fois un cirque et une salle de concert, assez grande pour permettre à l'Orphéon, à la Société philharmonique, à l'Harmonie, à l'Union chorale, à la Fanfare Municipale des Sapeurs-Pompiers volontaires, d'y fusionner leurs accords ».

Or, ce monument, attendu depuis plus de quarante ans, était enfin construit, et c'est Jules Verne qui avait la joie de l'inaugurer. Il reviendra

encore, comme orateur, pour une autre occasion, au Cirque : le 25 février 1894, présidant l'Assemblée Générale de la Société d'Horticulture, il prononcera une spirituelle allocution : **Le Président malgré lui.**

Mais, le programme musical est vraiment trop copieux et la séance, commencée à huit heures, se termine à minuit et demi ; malgré de nombreux rappels, l'heure tardive empêche Serrassaint de bisser son dernier morceau : Champagne, chanson à boire !...

L'acoustique est excellente, et l'auditoire peut apprécier à leur juste valeur, non seulement les qualités des sociétés locales, déjà bien connues de lui, mais surtout les prouesses vocales des chanteurs, applaudis à tout rompre pour le fameux Duo des Dragons de Villars, par exemple.

Le ton, rasséréiné, du Journal d'Amiens, le 25 juin, paraît tempérer la campagne de dénigrement qui sévit jusqu'en août, même si certains commentateurs y décèlent une fine ironie. Un article anonyme, intitulé « La carte à payer », y détaille en effet, le financement du cirque.

Un coût total de 450 000 F., environ, couvert par un emprunt de 250 000 F., obtenu à un taux d'intérêt très peu élevé et remboursé en trente ans par le moyen des ressources ordinaires du budget de la ville et des produits annuels du Cirque, sans vote de centimes additionnels aux quatre contributions directes.

145 000 F. sont portés au budget supplémentaire de 1889 pour payer au plus tôt les entreprises.

S'y ajoutent des surcoûts techniques de l'ordre de 50 000 à 55 000 F., exigés par le Comité des monuments publics du Ministère de l'Intérieur.

Mais, l'investissement paraît rentable : l'ancien cirque, acheté 6 000 F., n'avait-il pas, en huit ans, rapporté plus de vingt fois sa valeur ?

#### LA PREMIERE SEANCE DE CIRQUE.

Prévu pour le lundi 24 juin, jour de la Saint-Jean et lendemain de l'inauguration, le gala initial doit être finalement reporté au mercredi 26, à huit heures et quart du soir, le cirque de Théodore RANCY, victime de son succès, étant encore retenu à Limoges.

Son programme accorde la plus grande place au spectacle équestre : non seulement la haute école, représentée par Alphonse et Sabine RANCY, mais aussi les exercices, plus originaux et périlleux, de Lucien LOYAL, ou encore les gracieuses évolutions des écuyères Miss SANGA et Miss GODFREY.

Dans un souci de variété, d'autres numéros venaient s'y associer. Des animaux dressés, comme les perroquets savants de Robert ABDY, ou Bébé, le poney des clowns GOUGOU et JACK, ainsi que des acrobates, HUMMEL à la barre fixe, PACHA, le sauteur marocain, Georges PALMER, l'équilibriste, sans oublier M. SYLVAIN (dit l'homme-caoutchouc), contorsionniste, ni les Virtuoses du pavé, ex-paveurs mélomanes...

Jules VERNE

### DISCOURS D'INAUGURATION DU CIRQUE MUNICIPAL D'AMIENS.

Mesdames, Messieurs,

Ce n'est pas sans étonnement, peut-être que vous avez déjà lu sur le programme d'une soirée musicale le nom... de l'artiste, qui se présente en ce moment devant vous. En effet, il fera triste figure dans ce concert organisé par M. Gontier, président de l'*Harmonie*, avec le concours fraternel des autres Sociétés lyriques de la ville (\*). Pourquoi cet intrus se hasarde-t-il au milieu de cette estrade devant une si nombreuse et si imposante assemblée ? Tout lui manque, le geste, la diction, l'habitude de parler en public. A peine sa voix parviendra-t-elle aux dernières limites de cette enceinte ! Cela est téméraire de sa part ! Aussi, vous prie-t-il de l'écouter avec indulgence, si vous le voulez bien, et de tâcher de l'entendre, si c'est possible. Il va avoir l'honneur d'exécuter devant vous quelques variations sur le nouveau Cirque municipal, même sans l'aide d'un pianiste-accompagnateur. On a fait, paraît-il, des romances sans parole : cette fois, ce ne seront que des paroles sans romance (1).

Si cela ne vous déplaît pas, transportons-nous par la pensée à travers le champ des visions et des rêves, où l'imagination se donne libre carrière. Un beau jour, Amiens s'est réveillé, après un long sommeil de dix-huit mois (\*). La foule se dirige vers la place Longueville (2) par un beau dimanche de juin. Elle arrive des quartiers les plus excentriques. Les faubourgs de Beauvais et de Saint-Pierre ont fourni leur

contingent comme les faubourgs de Hem et de Saint-Maurice (3). Tout ce monde a suivi les admirables boulevards, à quadruple rangée d'arbres, qui, sur un arc de quatre kilomètres, desservent trente-huit rues, cinq places, et deux gares, en reliant l'aval et l'amont de la Somme (4).

Nous autres, bons Amiénois, c'est que nous l'aimons, notre place Longueville, un peu trop chaude l'été, un peu trop froide l'hiver ! Nous aimons son cadre verdoyant de lilas et de tilleuls, son désert sablonneux, sur lequel notre excellent jardinier en chef, M. Laruelle, s'apprête à disposer les massifs et les pelouses d'une nouvelle oasis ! Nous aimons les revues qui s'y passent, les fêtes qui s'y donnent ! Nous aimons sa fontaine hydrofuge, et les tourbillons de vapeur blanche, trop souvent salis de fumée noire, qui empanachent les deux extrémités de son tunnel ! (5) Nous aimons son vieux cirque de bois, dont la toiture grisâtre s'arrondit comme la calotte d'un champignon colossal ! (\*)

Mais quel changement s'est opéré ? Quelle surprise ? L'aspect de la place est entièrement modifié. Ce n'est plus le Sahara en miniature des anciens jours. Plus de fontaine ! La nourrice sèche et ses nourrissons altérés ont fui vers d'autres bocages. Plus de cirque en bois ! Au lieu de l'énorme cryptogame, qui moisissait dans son coin, se dresse — pardonnez cette comparaison fantaisiste — se dresse une sorte de gigantesque et superbe narghilé au centre d'un panorama de verdure ; son tuyau ciselé, terminé par un bouquin de métal, laisse même échapper une fumée légère, et sa cassolette, toute resplendissante, étincelle sous le soleil amiénois.

D'où vient ce prodige, et quel est le magicien dont la baguette l'a créé comme par enchantement ?

Avant de le dire, Mesdames et Messieurs, qu'il me soit permis de donner un souvenir, sinon un regret, à notre ancien Cirque. Il a eu ses belles soirées et ses beaux jours. Il s'est complaisamment prêté aux distributions de prix des Ecoles, des Sociétés de tir, à des réunions publiques, à des conférences mémorables, entre autres celles de M. Jules Simon (6) et de M. Ferdinand de Lesseps (7). Là ont eu lieu des fêtes scolaires, des séances de gymnastique et d'escrime, de brillants concerts, où l'*Harmonie* de M. Gontier, la *Société Symphonique* de M. Thorel, les Orphéonistes de M. Janvier, ont triomphé sous la direction de MM. Blanckeman et Bulot, de M. Dottin, de M. Grigny, leurs vaillants chefs d'orchestre. Là, les musiques militaires avec MM. Tourneur et Dovin, la fanfare des Pompiers d'Amiens avec M. Longy, les fanfares rurales, se sont fait souvent et justement applaudir. Là, nous avons entendu des artistes de grand talent, instrumentistes ou chanteurs, et parmi eux des compatriotes dont nous sommes fiers, Auguez, Delacroix, Désiré Mohr, Goudroy, Desaint, Niquet, Génin, Cuny, Fusier, Serrassaint, Huc, Brau, Douville, Jones et bien d'autres (8). Enfin, il semble que le festival Gounod, pour lequel M. Thorel avait invité nos Sociétés musicales à fusionner leurs accords en l'honneur du maître français, a été comme le couronnement de sa carrière ! (9)

Vous le voyez, ce cirque de bois, si hardiment édifié par M. Schytte (10) sur les plans de M. Gau-delette (11), a bien mérité de la Ville. Inauguré le 23 juin 1874, il aura vécu... ce que vivent les bâtisses de ce genre. Sans doute, il était usé, décrépité, caduc ; il fléchissait sur ses jambettes ; le vent et la pluie passaient à travers l'écumoire de sa toiture ; mais, cette toiture, il la portait gaillardement, un peu sur l'oreille, peut-être ! Et, précisément parce qu'il n'était

que provisoire, il aurait pu vivre longtemps encore, s'il n'avait dû céder la place à son successeur, quinze ans, jour pour jour, après sa naissance !

Donc, souvenir de reconnaissance à l'ancien Cirque, et salut au nouveau (\*).

Lorsqu'il a été question de le reconstruire, l'un de nos plus distingués concitoyens a dit : « Si vous bâtissez sur la place Longueville, vous n'y pouvez bâtir qu'un monument ! »

L'Administration municipale l'a compris. Elle n'a point hésité devant la dépense. Abandonnant l'idée étroite d'un Cirque à bon marché, M. Frédéric Petit (12) a résolu de faire grand et beau. Il s'est adressé à l'Artiste amiénois, auquel on doit déjà quelques-unes des plus pittoresques habitations de la Ville, l'Hôtel des postes et télégraphes, la façade du Lycée de jeunes filles, les nouvelles salles du Musée de Picardie, l'Ecole normale des Instituteurs, l'Hospice des aliénés, à M. Emile Ricquier, architecte en chef du Département (13). Je m'empresse d'ajouter que ce serait commettre une impolitesse doublée d'une injustice, si j'oubliais de saluer ses confrères, qui, eux aussi, ont tant fait pour l'embellissement de notre vieille Samarobrive ! (14)

Mesdames et Messieurs, vous connaissez l'œuvre, et vous ne lui avez point ménagé vos applaudissements. Ce programme complexe : amuser et instruire, pourra s'exécuter à l'aise dans ce large vaisseau, aussi intelligemment disposé pour les concerts et les jeux que pour ces conférences, dont le succès est toujours assuré devant un public d'élite. N'est-ce pas justifier le vieux dicton latin, qui convient aux édifices de cette sorte : *Ad ludum, ad lucem* (15).

Le moment est venu, Mesdames, de vous proposer un voyage de quelques minutes autour, au dedans, je dis même au-dessus de notre nouveau Cirque. Je n'invite que nos aimables spectatrices, sachant bien que les Messieurs sont trop galants pour ne pas les suivre. Ne craignez ni fatigue ni vertige. Il s'agit simplement d'une promenade idéale (16). Puisque nous sommes en plein rêve, figurez-vous que des ailes ont poussé à votre corsage, et tenez-vous prêtes à les déployer.

Tout d'abord, arrêtons-nous devant le portique de ce monument, où l'architecte a si heureusement mélangé le style romain et le style de la renaissance italienne. Huit colonnes cannelées à chapiteaux composites d'une remarquable finesse d'exécution, soutiennent un entablement brodé d'un léger tore, et dont la frise porte en lettres dorées : Cirque municipal. Une corniche, agrémentée de modillons et de denticules se développe à la base d'un fronton artistement fouillé. Au centre de ce fronton s'écartèle le masque antique, grimaçant et farouche, enrubanné de rinceaux aux courbes gracieuses. Peut-être ce masque crie-t-il par sa large bouche dans le langage païen : « *Evohé ! Evohé !* » à moins qu'il ne dise tout bonnement dans la langue foraine : « Prenez vos billets et donnez-vous la peine d'entrer ! » Quoi qu'il en soit, il ne parvient pas à troubler la tranquillité sereine des deux panthères ailées, fièrement campées aux angles du fronton, la patte sur une boule avec le thyrses et les grappes de raisin pour attributs. On les appelle volontiers des chimères... Soit ! Mais la chimère, si c'est le monstre, a dit quelque part Victor Hugo, c'est le rêve aussi (17), et ces animaux symboliques sont bien à leur place sur le seuil d'un édifice qui n'est pas uniquement destiné aux prouesses de l'équitation franconienne (18).

Commençons notre promenade circulaire. Deux bars, deux cafés, enrichis de cartouches aux armes de la Ville, revêtus de marbres rouges de Flandre, montrent leurs élégantes armatures vitrées, où le fer et le bronze se marient harmonieusement. Cette disposition architecturale, élargissant la façade, était la seule qui put lui donner un aspect monumental. En effet, ces bars sont couronnés de larges terrasses, dont le cordon de balustres, en se continuant aux balcons et aux annexes, imprime à l'ensemble un grand caractère d'unité. Les murs contrebutés de piliers robustes à chaque angle d'un polygone à seize côtés, offrent un véritable spécimen de la construction, telle que la comprennent les architectes de notre temps. Le fer, la pierre, le cuivre, le bronze, le marbre, le ciment, le plâtre, la brique, le bois, s'y associent dans une fraternité toute démocratique.

Si ces matériaux manquent pour la plupart au sol de notre Picardie, si ces pierres sont venues des exploitations de Savonnière dans la Meuse, si ces fers ont été fournis par les mines de Haumont dans le Nord, si ce plâtre a été extrait des plâtrières de Paris, et ce ciment des carrières de Vassy et de Boulogne, du moins, les ouvriers qui les ont mis en œuvre appartiennent-ils presque tous à notre ville. Et, puisque ce soir, sur la bienveillante invitation de M. le Maire, ils assistent à cette séance d'inauguration, félicitons-les hautement pour le zèle non moins que pour l'habileté dont ils ont fait preuve. Grâce à la prudence de leur architecte, de leurs patrons et contre-mâîtres, aucun accident grave ne s'est produit au cours des travaux, et pas un d'eux ne manque à l'appel. Sous la direction de Tellier pour les plâtres, de M. Bouchard pour les ciments, de M. Chatelain pour la plomberie et le zingage, de M. Drobecq pour la charpente, de M. Loleu et de M. Mercier pour la

maçonnerie, de M. Rouillard pour la peinture, de M. Birschler pour la tenture, de M. Lemel pour la menuiserie, de M. Waymel pour le chauffage, de M. Schupp et de M. Triaud pour la serrurerie, de M. Payen pour la couverture, ces ouvriers ont été les dévoués collaborateurs d'Emile Ricquier, si intelligemment sécondé déjà par l'infatigable personnel de ses bureaux. Enfin, M. Blondel, ingénieur-mécanicien, MM. Velliet et Lescure, constructeurs de chaudières, M. Cance, électricien, M. Bèges, ornemaniste, lui ont apporté leur précieux concours.

Quant au motif du fronton, c'est à un ami de M. Ricquier, c'est à un artiste de grand talent qu'il est dû, M. Germain, l'auteur des sculptures du château de Chantilly et du Palais de Justice de Paris (19).

Vous voici derrière les annexes du Cirque. Dans le sous-sol de l'ancien éperon, si fréquenté autrefois des enfants de la ville, se creuse une cave, où quatre-vingts chevaux-vapeur, développés par de puissants appareils évaporatoires, actionnent deux dynamos, qui alimentent les lampes électriques de la coupole et de la façade. Un peu au-delà, sur son portique à quatre pieds, se dresse — comme l'un des bébés de la tour Eiffel (20) — une cheminée d'un jet hardi et superbe.

Grosse matière à discussion, cette cheminée ! Fallait-il la dissimuler, la reculer en quelque coin de la place, la reporter dans l'une des rues adjacentes ? M. Emile Ricquier ne l'a point pensé. Et cela n'est-il pas plus pratique ? En effet, ne convient-il pas d'admettre dans le plan des constructions modernes, la juxtaposition de ces indispensables appendices, du moment que l'on veut puiser l'éclairage à des sources électriques ? L'avenir en décidera (21).

Continuons de suivre la base du polygone dont la périphérie ne mesure pas moins de 150 mètres. Un regard à son soubassement, relevé de bossages bien accusés, à ses murs rayés de refends lapidaires, à ces fenêtres de grand style, à ses triples baies par lesquelles pénètrent à profusion les rayons du jour, et desquelles s'échappent à flots les lumineuses effluences du soir. Plus haut courent les moulures d'une corniche nettement tracée, et le châtelet, surmonté de seize pinacles, qui communiquent avec le puits intérieur des piliers pour l'aération de la salle.

Allons, Mesdames, c'est le moment d'ouvrir vos ailes, de planer à la surface de cette vaste coupole ! Faites sans crainte ce que nos ouvriers n'ont pas fait sans danger sur leurs échasses vacillantes. Voltigez gracieusement le long des arêtières jusqu'au lanterneau central. Avec quelle assurance il repose sur ses consoles d'appui ! Avec quelle délicatesse s'enroule son collier d'antéfixes à têtes de lion ! Avec quelle élégance se découpe son faîte, où la brise déploie le pavillon français que nous saluons tous de nos hurrahs !

Et avant de redescendre, regardez ! Autour de vous émergent les monuments de la ville, la Cathédrale (22), les clochers de dix églises (23), le campanile de l'hôtel Vagniez-Fiquet (24), le dôme du Musée (25), le toit boursouflé du Beffroi municipal (26), ensemble curieux et varié, auquel le Cirque d'Emile Ricquier mêle sa note si moderne ! Puis, laissez-vous glisser doucement jusqu'au sol. Et, après les merveilles du dehors, les merveilles du dedans.

Nous franchissons les marches en granit breton du portique, dont le plafond sculpté, les bas-reliefs latéraux et le pavé de mosaïque, œuvre des Italiens

Zanussi, complètent l'ornementation. Au delà s'arondit un large hall, que drapent les plis si décoratifs du velours de ramie, fabriqué par l'industrie picarde. Sous nos pieds se dessinent cinq étoiles à cailloux multicolores, puis une date : 1889. C'est la date de la construction du Cirque, qui coïncide avec celle du Centenaire. Observons, en passant, que les onze cent soixante-douze membres des trois ordres qui constituèrent, il y a un siècle, l'Assemblée des Etats-Généraux, eussent tenus à l'aise dans cette enceinte (27).

A droite et à gauche, sous les voûtes qui portent l'amphithéâtre, sont aménagées ces installations nécessaires aux exercices olympiques, les magasins d'accessoires, les loges pour tout un monde d'artistes à deux pieds, les écuries pour tout un escadron d'artistes à quatre pattes. Trois couloirs, prolongés jusqu'à la piste, desservent les places réservées et les premières. Deux escaliers extérieurs et deux escaliers intérieurs, se dédoublant au premier étage, permettant d'accéder facilement aux secondes et aux troisièmes. Que le public veuille bien ne point s'écraser ni pour entrer ni pour sortir ! Les issues sont largement ouvertes. A chacun, d'ailleurs, l'administration municipale, juste mais sévère, a garanti cinquante centimètres de largeur par place — moyenne consciencieusement établie entre les spectateurs trop gras et les spectateurs trop maigres. De n'importe quel endroit, les regards ne seront point gênés pour embrasser la scène, occupée ce soir par nos sociétés lyriques, et la tribune en encorbellement, réservée aux musiciens des troupes équestres. Par un ingénieux mécanisme, cette scène est susceptible de se relever suivant l'oblique des gradins et de la transformer en amphithéâtre. Trois mille personnes peuvent alors trouver place sur les dix-sept rangées ininterrompues des banquettes.

Au-dessus des parois à fond rouge-antique, décorés de guirlandes, regardez la frise polychrome, où sourient de gracieuses figures de femmes entre des têtes d'hommes rébarbatives. Cette frise relie les puissantes consoles, sur lesquelles les arêtières des formes prennent leur point d'appui, en rayonnant du centre de la coupole. N'admirez-vous pas ce merveilleux plafond, ses caissons ourlés d'un filet d'or, ses entrelacs de fines arabesques, le semis capricieux de ses fleurettes, les rosaces touffues de ses losanges, et les douze lunes voltaïques, qui nous versent les rayons de leurs arcs, mêlés à cette constellation de lampes à incandescence ? Rayons brillants, mais sans chaleur, Mesdames, et qui ne fâneront ni les fleurs ni les feuilles de vos chapeaux. Ne craignez pas que cette floraison céphalique ne défraîchisse au milieu d'une trop chaude atmosphère ! Rien que par la pression de la main, un petit appareil permet de relever la plaque vitrée du lanterneau, et l'air renouvelé se distribue à toutes les zones de cette salle, j'allais dire de ce parterre artificiel !

Mesdames et Messieurs, nous avons achevé notre promenade. Il est grand temps que je cède la place aux artistes que vous êtes impatients d'applaudir.

Cette allocution n'a pour excuse que d'exprimer la très sincère admiration due à notre nouveau Cirque. Oui ! Amiens peut s'enorgueillir de le posséder. Ce qu'il coûtera, je n'en sais rien ! Mais ce que je sais, c'est qu'il vaudra son prix, c'est qu'il rapportera largement à la ville l'intérêt de ce qu'il lui aura coûté (28).

Et, d'ailleurs, le présent s'est-il jamais inquiété de savoir si les architectes du passé étaient restés fidèles à leur devis, et l'avenir se plaindra-t-il si les architectes du présent les ont plus ou moins dépassés ?

Non ! Le devoir du présent, c'est d'être le bienfaiteur de l'avenir. Un monument s'imposait sur cette place, et, si nos arrière-petits-fils ne se montrent pas reconnaissants envers l'administration amiénoise, c'est que la reconnaissance ne sera plus de ce monde ! Notre Municipalité a construit là un édifice utile, indispensable à toute grande ville, et, nous l'espérons, encouragée par ce succès, elle voudra compléter son œuvre, en lui donnant son pendant naturel.

Après le nouveau Cirque, le nouveau Théâtre !

Maintenant, Mesdames et Messieurs, levez encore une fois les regards vers ce plafond resplendissant, vers cette coupole si légère, si aérienne, bien que son poids se chiffre par deux cent cinquante mille kilogrammes. N'apparaît-elle pas comme un morceau du firmament, tout semé d'étoiles ? Cerclée d'une triple ceinture métallique, liée par les entretoises qui résistent à l'écartement des arêtières, elle est solide ! Elle a déjà défié plus d'une rafale ! Elle défiera même celles qui se produisent sous la forme de critiques malveillantes qu'invente la jalousie et que répète la sottise !

Oui, solide ! Et si les Gaulois disaient jadis : « Nous ne craignons rien, si ce n'est que le ciel ne nous tombe sur la tête ! » soyez plus rassurés que ne l'étaient vos aïeux... Le ciel de Ricquier ne tombera pas sur vous ! (29).

Et pourtant, des reporters, évidemment mal informés, ont cru devoir propager une nouvelle qui a trouvé de l'écho, dit-on, jusque dans les sections rurales et même au-delà ! Boves (30) en a tremblé dans sa colline historique, illustrée par les souvenirs de Gabrielle, et Camon (31) a pu croire que l'heure

était enfin venue de le proclamer capitale de la Picardie au lieu et place d'Amiens (32), enseveli sous ses ruines municipales !

C'est qu'elle était grave, cette nouvelle ! Les terribles « M'est-avis », des boulevards Fontaine et du Mail (33) se la communiquaient à voix basse, en levant les bras vers le zénith.

« Il paraît que celà ne tient guère ! disait l'un.

— Il paraît que les murs se sont lézardés ! disait l'autre.

— Voilà ! La toiture était trop pesante ! répétait celui-ci.

— Que de pauv' monde va-t-êtré écrasé là-dessous ? » murmurait celui-là.

Bref, un effondrement devait se produire tôt ou tard, peut-être même le jour de l'inauguration, et cette catastrophe compterait parmi les plus mémorables du XIX<sup>e</sup> siècle !

« N'allez pas au Cirque ! N'allez pas au Cirque ! »

Ce cri menaçait d'être le cri général.

Cela ne laissait pas d'impressionner les gens et plus particulièrement les dignes pensionnaires de Saint-Charles, réunis en conciliabule sur les bancs du boulevard (34). Moi-même, en entrant, ce soir, dans cette salle, condamnée à une chute si prochaine, je n'étais pas sans de certaines inquiétudes !

Et je me disais :

« Bien que ce ne soit pas Josué, qui conduise l'orchestre, pour sûr les trompettes de l'*Harmonie*

et de la *Société Symphonique* vont faire choir ces murailles, comme autrefois les murailles de Jéricho sous les fanfares des Hébreux ! » (35)

Emile Ricquier a laissé dire. Appuyé sur des calculs indiscutables, guidé par l'expérience, il a continué son hardi travail sans y rien changer. Et, lorsque les cales supérieures de l'échafaudage sur lesquelles portaient les fermes ont été retirées, l'abaissement prévu de vingt millimètres n'en a pas atteint cinq. Il paraît même que cet échafaudage, dégagé de ses cales, s'est quelque peu relevé à ce moment psychologique !

Mesdames et Messieurs,

Le nouveau Cirque est une œuvre d'art que votre Administration municipale a voulu doter de tous les perfectionnements de l'industrie moderne. C'est le plus beau, sans conteste, c'est aussi le plus complet par ses aménagements et son outillage, qui ait été édifié en France et à l'étranger. Il est solidement et correctement construit. Il saura résister aux secousses des gymnastes, dont les trapèzes se balanceront à ces fermes. Il résisterait même aux secousses autrement redoutables des meetings, si — ce qu'à Dieu ne plaise — il devait jamais servir de théâtre aux luttes de la politique contemporaine ! Le talent de son architecte lui assure toute cette longévité que la nature accorde, dans l'ordre matériel, aux travaux les plus parfaits de l'homme.

Non ! Il ne croulera pas, et quelle meilleure preuve, quelle plus incontestable garantie en pourrait-on exiger, puisqu'il ne s'est pas écroulé ce soir sous les applaudissements dont vous avez salué son éclatante inauguration !

## NOTES

(\*) Voir : présentation.

(1) Allusion probable aux **Romances sans paroles**, recueil poétique de Paul Verlaine (1844-1896), paru en 1874 et réédité avec grand succès en 1887, donc tout récemment. Mais, le compositeur Mendelssohn (1809-1847), dont des œuvres figurent au programme de l'inauguration, avait déjà usé de ce titre, inspiré notamment par Henrich Heine (1797-1856) pour des pièces pianistiques (en allemand : Lieder ohne Worte) ; ce même intitulé fut réemployé ultérieurement par le Français Gabriel Fauré (1845-1924). Mélo-mané et fin lettré, Jules Verne connaissait sans aucun doute toutes ces références.

(2) En 1845, l'ancien bastion de Longueville fut nivelé pour en faire une place publique ; le 28 septembre 1873, Jules Verne en partit pour une ascension en ballon (voir : **24 minutes en ballon**).

(3) Quartiers situés en dehors des anciennes fortifications (foris burgum ; extra muros), respectivement au sud, au nord, à l'ouest et au nord-ouest de la ville.

(4) Jules Verne, qui y a toujours habité, évoque souvent ces lieux avec admiration.

(5) Le chemin de fer suit, au sud, le fossé des fortifications et franchit la place Longueville sous un tunnel.

(6) Jules Simon (1814-1896), philosophe et homme politique français, membre de l'Académie Française, prononça, en 1887, au profit des Dames Françaises, une conférence qui fut imprimée la même année à Amiens.

(7) Ferdinand de Lesseps (1805-1894), diplomate et ingénieur français, membre de l'Académie Française ; son nom est lié au percement des isthmes de Suez et de Panama.

(8) Auguez, Desaint, Goudroy et Serrassaint participaient au concert.

(9) Le Festival Gounod, qui eut lieu le jeudi 17 mai 1888, à 8 heures du soir, en présence du Maître, constitua un très grand succès d'affluence.

(10) Schytte (Emile-Honoré), négociant en bois, né le 7 avril 1839 à Saint-Valery-sur-Somme, mort à Amiens le 6 avril 1924.

(11) Gaudette (Rose-Jacques-Achille), employé au Service d'Architecture de la Ville d'Amiens, né et mort dans cette ville (16 juillet 1815-28 février 1899).

(12) Petit (François-Frédéric), né à Bussy-les-Daours (Somme) le 3 juin 1836, décédé à Mers-les-Bains (Somme) le 19 avril 1895 ; fondateur du **Progrès de la Somme** en 1869 ; élu conseiller général d'Amiens Sud-Ouest et conseiller municipal d'Amiens en 1874 ; maire d'Amiens par intérim du 14 septembre 1880 au 17 mars 1881 ; élu maire le 18 mai 1884, réélu en 1888 (Jules Verne figurait sur sa liste) ; élu sénateur de la Somme le 31 janvier 1886, réélu le 4 janvier 1891. Mort en charge.

(13) Ricquier (Charles-Emile-Théodore), architecte en chef du département de la Somme, né et mort à Amiens (3 février 1846-15 septembre 1906) ; Jules Verne le reçut à l'Académie d'Amiens le 10 juin 1891.

(14) Samarobriva, francisé en Samarobrive, est l'ancien nom d'Amiens (étymologie : Ambianis).

(15) Traduction : pour le jeu, pour la lumière.

(16) Voir : **Une ville idéale, Amiens en l'an 2000**, discours à l'Académie d'Amiens (12 décembre 1875).

(17) Cette citation ne semble pas se trouver textuellement chez Victor Hugo.

(18) Adjectif qualificatif fantaisiste, car formé, non sur la région de Franconie, mais sur le nom des Franconi, Antonio (1737-1836) et Victor-Adolphe (1810-1897), fondateurs du cirque équestre.

(19) Germain (Gustave), sculpteur français, né à Fismes (Marne) en 1843, mort à Paris le 27 avril 1909.

(20) La construction de cette tour de 300 mètres de haut par Gustave Eiffel (1832-1923) pour l'Exposition Universelle de Paris en 1889, souleva de longues polémiques.

(21) La cheminée, initialement haute de 35 mètres, fut réduite en 1958.

(22) Construite de 1220 à 1288, sa flèche culmine à 112,42 mètres.

(23) Saint-Leu, Saint-Germain, Saint-Acheul, Saint-Jacques, Saint-Pierre, Saint-Rémy, Saint-Honoré, Saint-Maurice, Saint-Firmin, Saint-Martin, Sainte-Anne, auxquelles peuvent s'ajouter les églises des faubourgs : Longpré, Montières, Renancourt.

(24) Hôtel Vagniez-Fiquet : construit par Emile Ricquier, 14, rue Lemerchier.

(25) Le Musée de Picardie, rue de la République, fut construit de 1855 à 1857, et terminé par Emile Ricquier en 1882.

(26) Le Beffroi, construit au début du XIV<sup>e</sup> siècle, probablement à l'emplacement d'une tour beaucoup plus ancienne, fut, jusqu'à l'incendie de 1940, couronné d'une coupole surmontée d'un campanile.

(27) Nombre inexact. Les députés aux Etats-Généraux, ouverts le 5 mai 1789, étaient 1 139 : 291 pour le clergé, 270 pour la noblesse, 578 pour le Tiers-Etat.

(28) Allusions aux polémiques sur le coût de construction.

(29) Allusions aux polémiques sur la solidité de l'édifice.

(30) Boves : chef-lieu de canton, à 9 km d'Amiens, 1 861 habitants en 1889. Sur sa colline, les imposants vestiges d'un château-fort médiéval, qui abrita, dit-on, les amours de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées.

(31) Camon : commune à 4 km d'Amiens, dans le canton d'Amiens Sud-Ouest, 1 452 habitants en 1889.

(32) Amiens compte 80 288 habitants en 1889.

(33) Actuellement : boulevard Carnot et Mail Albert 1<sup>er</sup>, respectivement à l'ouest et à l'est de la place Longueville, rive nord.

(34) Hospice de vieillards, pauvres et orphelins, fondé au XVII<sup>e</sup> siècle, sous l'invocation de Saint-Charles Borromée et Sainte-Anne, près du boulevard Saint-Charles, actuel boulevard Maignan-Larivière, immédiatement à l'ouest de la place Longueville, rive nord. L'actuel pavillon Victor Duvau-chelle date de 1896.

(35) Célèbre épisode de l'Ancien Testament (Livre de Josué, chapitre VI) popularisé par Victor Hugo : **Sonnez, sonnez toujours, clairons de la pensée (Les Châtiments, VII, 1) 1853.**

## BIBLIOGRAPHIE

### **Œuvres de Jules Verne :**

Jules Verne, Une Ville Idéale (Amiens en l'an 2000) suivi de Vingt-quatre minutes en ballon, édition annotée par Daniel Compère, Office Culturel d'Amiens, 1973.

Jules Verne, Textes oubliés, recueillis par Francis Lacassin, U.G.E., 10/18, n° 1294 (1979).

Jules Verne, Discours de distribution des prix au Lycée de Jeunes Filles d'Amiens, 29 juillet 1893, présentation de Claude Lepagnez : Jules Verne, citoyen d'Amiens, Office Culturel d'Amiens, opération Jules Verne (1985).

### **Ouvrages collectifs :**

Visions Nouvelles sur Jules Verne, Centre de Documentation Jules Verne, 1978.

Grand Album Jules Verne, Hachette, 1982.

### **Etudes critiques :**

Cécile Compère, Trois étapes d'un pèlerinage vernien, Visions Nouvelles, 1978.

Daniel Compère, M. Jules Verne, conseiller municipal, l'Herne, n° 25, 1974.

Daniel Compère, La vie amiénoise de Jules Verne, C.R.D.P. d'Amiens, 1975.

Daniel Compère, Jules Verne et la musique, Le Musicien Picard, 1975-1980 (préface et postface de Claude Lepagnez).

François Compère, Vrai ou faux ? Visions Nouvelles (1978) et Grand Album (1982).

Maurice Compère, Itinéraire vernien à Amiens, Visions Nouvelles (1978) et Grand Album (1982).

Jacques Goffinon, Les Cirques en Picardie - le Cirque d'Amiens, C.R.D.P. d'Amiens (1984).

René Lamps, Jules Verne, conseiller municipal, Visions Nouvelles (1978).

Claude Lepagnez, L'Harmonie Municipale d'Amiens : 1871-1971, Agence Jac François (1971).

Claude Lepagnez, Jules Verne et l'Harmonie d'Amiens, Visions Nouvelles (1978).

Claude Lepagnez, 75 ans de musique populaire au pays de Somme (1982).

Claude Lepagnez, Un siècle de vie scolaire à Amiens (1982).

Claude Lepagnez, Amiens... son marché sur l'eau (avec J.-M. Agricola, J.-P. Bergeon, M. Fouquet), Le Courrier Picard-Le Crédit Agricole de la Somme (1984).